

STATIM

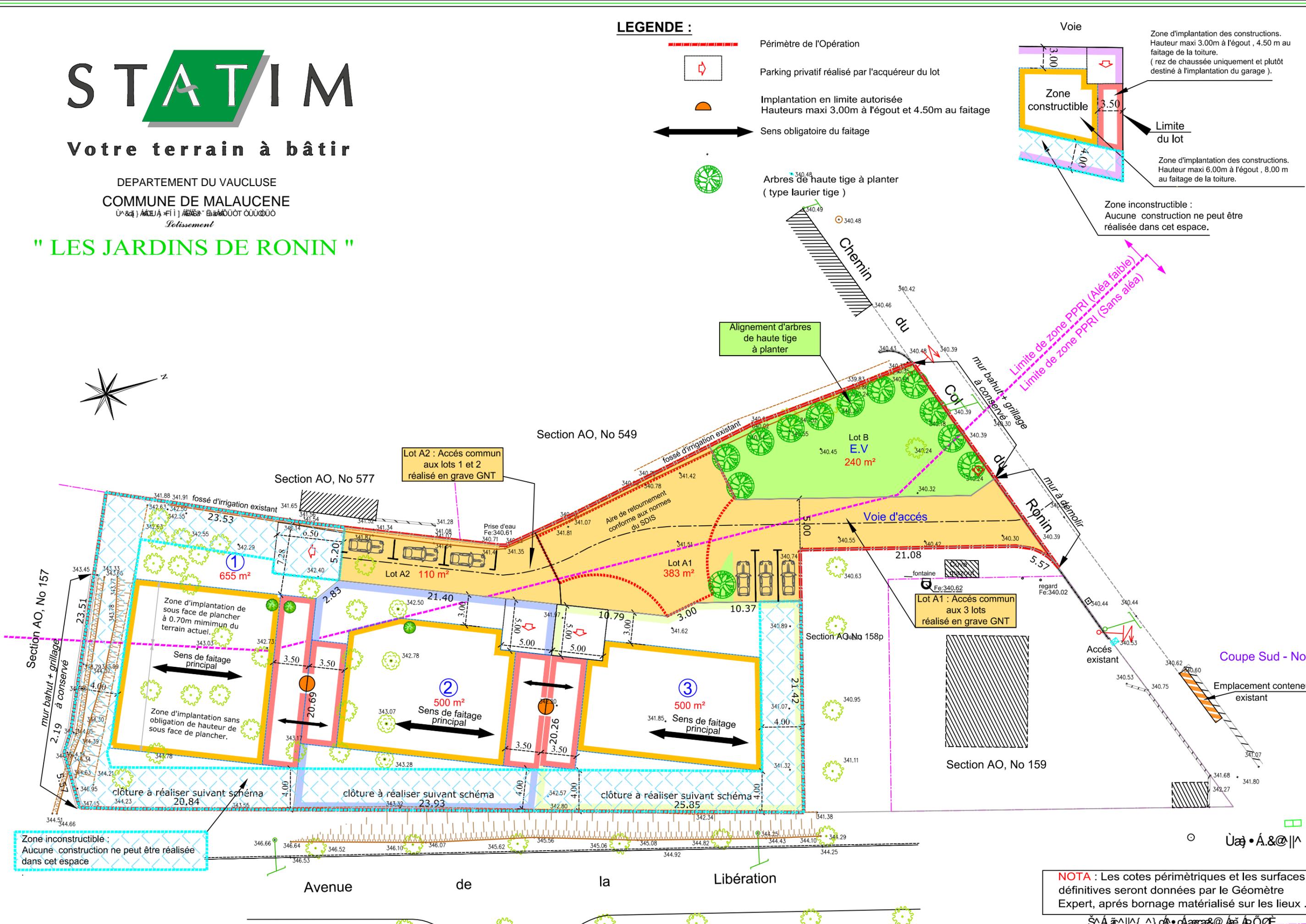
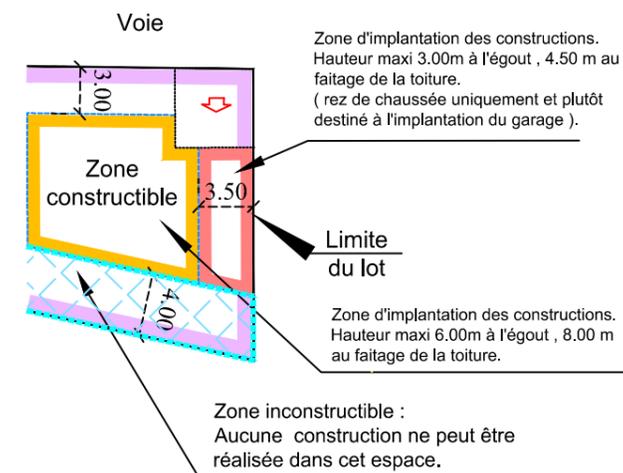
Votre terrain à bâtir

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE MALAUCENE
Lotissement

" LES JARDINS DE RONIN "

LEGENDE :

-  Périmètre de l'Opération
-  Parking privatif réalisé par l'acquéreur du lot
-  Implantation en limite autorisée
Hauteurs maxi 3.00m à l'égout et 4.50m au faitage
-  Sens obligatoire du faitage
-  Arbres de haute tige à planter
(type laurier tige)



NOTA : Les cotes périmétriques et les surfaces définitives seront données par le Géomètre Expert, après bornage matérialisé sur les lieux.